



Compte rendu du Conseil de Ligue d'Île de France

Du 3 Octobre 2016 à 19h

Au siège de la Ligue d'Île de France, 1 rue de la poterie, 93200 SAINT DENIS

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
ANGEE Marie-Thérèse	X		
BEAUSSART Patrick	X		
BEAUSSART Véronique	X		
BESSON-TALABOT Martine	X		
BRASA Didier	X		
CRETOT André	X		
FREYCENET Pierre	X		
HARBONN Jacques	X		
JAMES Franck	X		
KANDIN Catherine	X		
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
RAY Jacques	X		
ROUSSEAU Didier	X		
SELLIEZ Sylvie	X		
THIVET Sylvie	X		
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. FOURREAU Olivier	X		
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène	X		
91. CHAMONT Bruno	X		
92. LECONTE Hugues	X		
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. MARCASTEL Claude	X		
95. THEILLET Jérôme	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CADRE TECHNIQUE			
CHAOUAT Stéphane	X		

Le Président débute la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres pour ce premier Conseil de Ligue de la nouvelle mandature.

1- Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 12 septembre 2016

Le PV est relu et après modifications est soumis au vote.

Pour : 18

Abstention : 6

Contre : 0

Le PV modifié du 12 septembre 2016 est adopté.

2- Élection du bureau directeur et des présidents de commissions

Le Président propose Jacques Ray pour le poste de trésorier.

Le Président demande s'il y a d'autres candidats pour le poste de trésorier. Aucune candidature n'est déclarée.

La proposition de Jacques Ray en tant que trésorier est soumise et adoptée par le Conseil de Ligue.

Le Président propose Didier Rousseau pour le poste de secrétaire général.

Le Président demande s'il y a d'autres candidats pour le poste de secrétaire général. Aucune candidature n'est déclarée.

La proposition de Didier Rousseau en tant que secrétaire général est soumise et adoptée par le Conseil de Ligue.

Le Président propose Sylvie Thivet et Pierre Freycenet pour les 2 postes de vice-présidents.

Le Président demande s'il y a d'autres candidats pour les postes de vice-présidents. Aucune candidature n'est déclarée.

La proposition de Sylvie Thivet et Pierre Freycenet en tant que vice-présidents est soumise et adoptée par le Conseil de Ligue.

Le bureau sera composé de 7 personnes : Le président, le trésorier, le secrétaire général, les 2 vice-présidents et deux délégués départementaux.

Le Président présente les candidats à la présidence des différentes commissions et l'organisation générale de ligue (Voir organigramme).

Suite à la présentation, le président demande au Conseil de Ligue s'il y a des commentaires par rapport aux noms et à l'organisation présentée.

Aucun commentaire n'est fait et le Conseil de ligue valide le positionnement des responsables de commissions et l'organisation proposée.

Le Président précise que les responsables de commissions seront reçus en entretien afin de fixer les feuilles de route.

Les présidents de commission composeront leur commission et soumettront les différents membres au Conseil de Ligue pour validation.

3- Tirage au sort des participations départementales aux bureaux directeurs

Le tirage au sort est réalisé par Catherine Kandin.

- Participation au premier bureau directeur : Comités départementaux 94 et 75
- Participation au deuxième bureau directeur : Comités départementaux 91 et 92
- Participation au troisième bureau directeur : Comités départementaux 93 et 95
- Participation au quatrième bureau directeur : Comités départementaux 77 et 78

Et ainsi de suite.

4- Fonctionnement du Conseil de Ligue

La procédure de fonctionnement du Conseil de Ligue est soumise au Conseil de Ligue. Celle-ci comprend une rédaction et validation du PV sous 15 jours par voie électronique afin de permettre une diffusion plus rapide des décisions prises en Conseil de Ligue.

Olivier Fourreau intervient pour rappeler l'article 9 des statuts qui demande le vote du PV lors des réunions suivantes. Il précise que les votes électroniques ne sont pas des réunions.

Olivier Fourreau remonte que ce type de fonctionnement nécessite une adaptation de nos statuts lors de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil de Ligue valide la procédure de fonctionnement et le nouveau fonctionnement pour la validation des PV.

Le prochain PV de Conseil de Ligue sera validé via un vote électronique.

5- Point financier

Jacques Ray présente un point sur le véhicule de la ligue. Le minibus arrive au terme du contrat de location fin novembre. Une étude a été réalisée pour étudier les différentes options.

Stéphane Chaouat présente cette étude.

Le fonctionnement du Pôle Espoir requiert un véhicule car il est maintenant sur 2 sites et la salle, pour ceux situés au CREPS, est à Antony. 3 choix sont possibles : la location longue durée, l'achat et le crédit-bail. L'option de la location a été étudiée et la préférence va vers l'achat.

Le véhicule actuel sera rendu et des frais de remise en état sont à prévoir. Fiat s'engage à faciliter cette remise en état.

Pour le véhicule actuel, 28 000€ ont été déboursés sur 4 ans pour un véhicule qui va être rendu le mois prochain. C'est l'équivalent du coût d'achat du véhicule proposé. Etant donné que le véhicule est neuf, les coûts d'entretien ne seront pas élevés.

Une partie des frais kilométriques du véhicule sont refacturés aux clubs lors des déplacements sur les compétitions.

Jacques Ray précise que les taux sont actuellement de 1,30%, ce qui est très bas et que le prix de 31 500€ comprend la garantie, l'entretien pour 5 ans et le malus écologique.

Le véhicule est disponible dès maintenant.

Jacques Ray ajoute que la Ligue vient de recevoir la notification de la taxe sur les véhicules.

Véronique Beaussart pointe le fait qu'avec la LLD on peut avoir un véhicule neuf tous les 4 ans.

Jacques Ray rappelle que grâce aux contacts avec Fiat nous bénéficions d'une réduction de 10 000€ sur ce véhicule.

Bruno Chamont précise qu'il est très difficile de comparer les différentes options présentées. De plus, même entre les différents modèles présentés il y a d'énormes différences de caractéristiques qui rendent la comparaison impossible.

Sylvie Selliez note que la liberté d'achat va augmenter le kilométrage et donc le coût des révisions et de l'entretien après les 4 ans.

Olivier Fourreau rappelle que lorsque l'on achète on est responsable de tout. Avec la location, en cas de problème on ramène juste le véhicule au loueur.

Le Président précise que plusieurs choix s'offre à nous.

Bruno Chamont demande à ce que l'étude soit approfondie avec les diverses options qui soient comparables.

Bruno Chamont rappelle qu'au début de la location, le véhicule était prêté aux comités départementaux. Stéphane Chaouat précise que cela avait été mis en suspens à cause de l'augmentation du nombre de km. Si le véhicule est acheté, il sera possible de recommencer le prêt surtout dans les périodes de vacances.

Véronique Beaussart et Bruno Chamont se proposent de consulter de leur côté et de proposer des solutions supplémentaires. Un vote électronique sera fait pour la prise de décision.

La date du 13 octobre est arrêtée pour faire les nouvelles propositions.

Le Président aborde le point de l'indemnisation des bénévoles qui n'était pas écrit ni présenté. Le document support présenté est approuvé.

Sylvie Selliez rappelle qu'il y a toujours possibilité de faire un abandon des indemnités et d'avoir une exonération d'impôt.

6- Point administratif

Il y a plusieurs réunions auxquelles la ligue a participé dont :

- La réunion contre la radicalisation : Il est demandé par le Conseil Régional de nommer un référent de structure pour centraliser et être un relai avec les différents acteurs dans la lutte contre la radicalisation. Marc-Angelo Soumah a été nommé pour la ligue IDF de Tennis de Table. Le CROSIF est tête de projet sur ce plan. Bruno Chamont indique que cette action a été présentée également aux Comités Départementaux de l'Essonne.
- Le vice-président du Conseil Régional a reçu les représentants de la ligue pour présenter la politique sportive de la région. Jean Claude Molet et Patrick Beaussart accompagnés par le Directeur ont participé à cette réunion. La politique est clairement orientée vers le développement. De plus, il y a une obligation d'accueillir des stagiaires. En regard du niveau de subvention, la Ligue doit accueillir 3 stagiaires. Le Pôle Espoir a été abordé en fin de réunion mais il ne correspond pas aux axes du Conseil Régional. Il reste des possibilités de subvention pour l'organisation de grands évènements internationaux et spécialement pour les publics cibles. Le dispositif de coupon transport est reconduit pour les clubs avec un suivi plus pointu.
- Réunion UNSS : Jean Montagut et Didier Rousseau y ont participé. Réunion avec l'académie de Versailles et deux départements le 92 et le 95. Une compétition formatrice « La formule 4 » est intéressante au niveau de la formation des acteurs. L'UNSS ne compte plus que 20%

de féminines dans les pratiquants par rapport au 50% précédemment. L'UNSS a demandé à la Ligue si de l'aide pouvait être apportée pour la mise à disposition de salles en particulier de la Halle Carpentier. Les classés ne sont plus intéressés par la compétition UNSS. Une solution envisagée serait d'accorder des points FFTT lors de compétitions UNSS. Lors de la journée nationale du sport scolaire, tous les collègues d'Île de France se sont mobilisés.

Bruno Chamont indique que l'UNSS a invité tous les Comités Départementaux de l'Essonne ce jeudi pour une coordination.

L'UNSS souhaite notre participation pour la formation des Jeunes Officiels (arbitre). Elle prendrait place le matin de leurs compétitions aux dates suivantes : le 25/01/2017 (sous réserve) et le 03/05/2017.

Le championnat de France universitaire aura lieu à Villetaneuse les 17 et 18 mai prochain. Ils demandent de l'aide au niveau du matériel. La Ligue n'ayant pas de tables, une demande sera faite au club de Saint Denis. La prise en compte des coûts de transport est à considérer.

7- Point des commissions

Véronique Beaussart prend la parole pour faire un compte rendu des activités formation.

Actions qui ont eu lieu :

- Examens AR et JA1
- SPID administratif le week-end dernier avec Sébastien Huré et seulement 3 candidats.
- Une commission CQP
- À venir les formations EF et AN (préparation à la présélection).

Le litige de la facture de Fontenay-aux-Roses, rencontre avec le directeur des Sports (Benjamin N'gassé) et le directeur des Services. On ne doit pas régler la 2ème facture (3500€). Concernant le litige sur le nombre d'heures, il faut faire un point sur les heures consommées dans leur salle entre avril et juin. Le tarif va être revu à la baisse et un remboursement partiel peut être envisagé.

Un mail reçu de la FFTT sur les conseils aux joueurs a été envoyé aux formateurs. La règle sera appliquée seulement pour les compétitions internationales.

La commission Organisation

Robert Mebarki présente les actions de la commission.

Pour les nominations des JA pour le championnat par équipe tous les envois ont été faits par mail.

Le Critérium en Nationale 2 n'est pas conforme au règlement. Le règlement n'est pas sur le site.

Marie-Thérèse Angee et Sylvie Thivet vont se coordonner pour émettre la dernière version des règlements.

Les changements de catégories sont mal compris. Il faut fermer les droits dans les départements. Il y a un problème de dates d'inscriptions différentes entre les départements et la région. Le comité 77 ne ferme pas ses droits. C'est une des tâches de la commission sportive de clarifier cette situation.

Nomination du délégué régional au tournoi féminin qui aura lieu à Sucy-en-Brie. Catherine Kandin est nommée.

8- Informations générales

Ping sans frontière : Mr Nicolas Petit ne travaille plus pour Ping sans frontière et donc ne peut plus parler en leur nom.

Un courrier a été envoyé à Voisins-le-Bretonneux pour soutenir la candidature pour les Interdépartementaux auprès de la mairie. Entretemps, Chilly-Mazarin s'est également positionnée pour cette organisation.

Bruno Chamont informe que le premier tournoi féminin 77/91 de la saison aura lieu le 16 octobre à Corbeil-Essonnes.

L'Intégration des féminines sur les championnats masculin et féminin est possible au niveau départemental mais pas au niveau régional. Le choix d'aller vers la mixité complète sur les compétitions régionales peut être une option de développement. Jacques Ray indique que cela a été envisagé au niveau national. Gérard Martin précise que le niveau de jeu détermine la possibilité. Une fille en R1 pourrait jouer en championnat masculin et aurait le niveau.

Olivier Fourreau indique que cela demande une réflexion commune entre la commission sportive et la commission féminine.

9- Questions diverses

N'ayant pas de questions diverses, le Président clôture le Conseil de Ligue.

Fin du Conseil de Ligue à 21h00

Le Président
Patrick BEAUSSART



Le Secrétaire Général
Didier ROUSSEAU

